

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DU DÎNER OFFERT LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD EN SESSION MINISTÉRIELLE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, JEUDI 9 JUIN 1983.

9 JUNE 1983 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président,

- monsieur le secrétaire général,

- Madame, messieurs les ministres des affaires étrangères,

- Mesdames, messieurs,

- Soyez les bienvenus ce soir, dans ce Palais de l'Élysée. Chaque année, vous vous réunissez dans l'une de nos seize capitales et vous voici donc à Paris, pour la première fois je crois, depuis 17 ans. Je n'y trouve, pour ma part, rien que de très naturel.

- Vous savez que la France compte parmi les douze pays fondateurs de l'Alliance atlantique qui signèrent le Traité du 4 avril 1949. Ces pays affirmaient alors leur détermination de sauvegarder la liberté de leurs peuples et leur désir de vivre en paix avec tous les peuples et tous les gouvernements de la terre. Ils établissaient ainsi entre eux une alliance, une alliance défensive, résolu à unir leurs efforts pour une défense collective autour de trois données essentielles : la solidarité, l'aire géographique, les compétences définies.

- Solidarité : l'article 5 du traité, en effet, stipulait qu'"une attaque armée contre l'une ou l'autre des parties" - je cite le texte - serait considérée "comme une attaque dirigée contre toutes les parties".

- Aire géographique : l'Alliance s'appliquait et s'applique toujours à - je cite encore - "l'espace atlantique au nord du Tropique du Cancer".

- Compétence : l'Alliance avait, et elle a toujours, un objet précis : la sécurité des pays membres.

- Aucun des pays signataires du Traité ne l'a dénoncé, comme la possibilité en était prévue après vingt ans, et l'Alliance compte même, au contraire, quatre membres de plus qu'en 1949. Bref, elle tient bon.

- Permettez-moi, à cet égard, d'émettre ici quelques réflexions.

- Il convient, je le crois, de rester fidèles au contrat qui nous lie, à ses obligations et à ses objectifs. Il serait imprudent, chacun le sent bien, de déroger aux règles qui lui ont donné force et durée.

Conservons à l'Alliance son caractère défensif. Personne, au demeurant, ne songe à le changer.

Préservez son aire géographique, n'étendez pas excessivement ses compétences à des domaines qui ne sont pas les siens. Son objet, ai-je dit, est notre sécurité et seulement notre sécurité. Et s'il va de soi que chacun d'entre nous doit faire preuve de prudence dans ses échanges économiques avec les pays de l'Est, notre organisation n'est fondée à se préoccuper que des échanges qui pourraient avoir une utilisation directement militaire.\

Retirée depuis 1966 des commandements militaires intégrés de l'Organisation de l'Atlantique Nord 'OTAN', la France n'en assume pas moins les exigences et les solidarités de l'Alliance et tient, je veux ici le proclamer, à respecter toutes les obligations que la loyauté et l'intérêt bien compris de chacun exigent.

- Vous connaissez les raisons qui ont conduit mon pays à se doter d'une force nucléaire autonome, elle-même expression d'une stratégie de dissuasion à l'égard de quiconque menacerait son territoire national et ses intérêts vitaux. Ces raisons n'ont pas changé. Autonome, notre force de dissuasion l'est pleinement, et son engagement éventuel ne pourrait découler que d'une décision du seul chef de l'Etat. Défensive, cela va tellement de soi qu'il me paraît inutile d'insister. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'état des forces dans le monde, et de savoir le prix que la France et les Français attachent à la paix et à ses inséparables compagnons que sont la négociation, le désarmement et la sécurité collective.

- Précisément, une grande négociation se déroule, de nos jours, à Genève, parmi d'autres, entre les deux plus puissants pays du monde pour rechercher le point d'équilibre des forces en Europe et, plus particulièrement, des forces nucléaires intermédiaires. Cette négociation, vous le savez bien, qui fait suite à la "double décision" prise par les pays membres du commandement intégré de l'OTAN, le 12

décembre 1979, est conduite en leur nom par les Etats-Unis d'Amérique.

- Pourquoi la France que n'obligent ni la double décision ni la négociation a-t-elle formulé, formule-t-elle, un avis sur ce sujet si difficile, parfois si dangereux ? Parce que la sécurité sur notre continent est d'abord l'affaire de ceux qui y vivent, et que la géographie de la France et le caractère de son peuple l'ont placée à tous les carrefours de l'Histoire dont nous sommes porteurs aujourd'hui. J'ai souvent, comme vous-mêmes, exprimé le désir que la négociation de Genève réussît. Or, sur la base des propositions émises jusqu'ici, elle ne peut aboutir avant l'échéance de décembre et le déploiement des fusées américaines `fusées Pershing`. Quelque regret qu'on en ait et quelque souhait qu'on forme, et j'en forme, d'un accord qui interviendrait avant cette date, comme cela aurait pu se faire, après tout, en 1982, il est clair qu'un monopole, qui serait alors un monopole soviétique en Europe dans la détention de ce type d'armement, dont on connaît la grande précision et la capacité de destruction, serait insupportable.

- Je ne puis donc, une fois de plus qu'affirmer pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité la nécessité d'assurer, en tout état de cause, l'équilibre des forces militaires nucléaires intermédiaires américaines et soviétiques en Europe, et j'espère encore que les négociations sauront malgré tout fixer cet équilibre à son niveau le plus bas possible, dans l'intérêt de tous. Et quand je dis "de tous", je pense aux pays d'Asie et notamment au Japon, qui n'appartiennent pas, bien entendu et par définition, à notre Alliance, mais soumis à la même menace par l'accumulation ou le déplacement des fusées SS 20. Cette constatation, qui figure dans la déclaration récente de Williamsburg, s'applique à son objet même, je veux dire les forces nucléaires intermédiaires `FNI` et à elles seules. Telle est du moins, la signification que donne mon pays à sa propre signature.\

Madame et messieurs les ministres, notre Alliance sert son objectif essentiel : le maintien de la paix. Elle a traversé bien des épreuves. Au-cours des années à venir, nous en connaissons sans doute d'autres, auxquelles nous devons déjà nous préparer. Faisons en sorte qu'il n'y ait jamais le moindre doute sur notre volonté de nous défendre, mais restons également toujours ouverts au dialogue. Notre effort pour garantir, ou, s'il le faut, rétablir notre sécurité n'exclut aucunement notre volonté de coopérer avec tous, et je pense au grand peuple russe qui a assez souffert de la guerre pour vouloir, j'imagine, ardemment la paix. A Genève, à Vienne, à New York et ailleurs, les pays concernés doivent saisir chaque occasion sérieuse de négocier pour stabiliser puis réduire le niveau des armements. A Madrid, il est urgent de conclure afin que la première Conférence sur le désarmement en Europe puisse réunir, avant la fin de l'année si possible, tous les pays de l'Atlantique à l'Oural, ceux qui y sont conviés, et recréer entre eux la confiance nécessaire.

- Nous constituons une Alliance de seize nations libres, riches de leurs diversités. Mais cette Alliance a trop souvent été contrariée par ce que l'on appelle pudiquement des "malentendus". Et il est vrai que, pour certains d'entre eux, le fait d'être placés d'un côté et de l'autre de l'Atlantique peut donner naissance à des perceptions ou à des attitudes différentes. Mais c'est bien parce que ces pays sont complémentaires que de part et d'autre de l'Atlantique, ils ont fait une Alliance. Il est résulté de ces situations des procès d'intention, parfois le risque d'une double perte de confiance. Vous serez sans doute d'accord avec moi pour estimer que mieux vaut un partenaire sûr de lui-même qu'un partenaire en proie au doute. Les nations d'Europe, c'est ainsi que je le ressens au nom de la France, ont aujourd'hui besoin de redécouvrir que leur défense est aussi leur affaire et que leur avenir dépend d'abord de leur propre détermination. C'est ce que déclaraient il y a quelques jours à Paris les parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale `UEO`. L'Europe, madame et messieurs, a besoin des Etats-Unis d'Amérique et les Etats-Unis d'Amérique ont besoin de l'Europe. N'est-ce pas avec tant de souvenirs historiques et certaines formes identiques de civilisation, le meilleur ciment ?

- Madame et messieurs les ministres, la seule discipline ne suffit pas à faire la force d'une Alliance. Il y faut quelque chose de plus et d'abord la résolution de chacun des ses membres. Préparons donc dans ce sens les échéances immédiates et lointaines. C'est à quoi, madame et messieurs, je me permets de vous convier, en me réjouissant encore, en terminant, de vous compter ici, hôtes de Paris, hôtes de la France, parmi ceux de nos amis qu'il nous est très agréable de recevoir.\